

Relevé de conclusions Conférence d'Orientation Stratégique EFE Montaigne 2016/2017

La Conférence d'Orientation Stratégique, stratégie de développement qui s'appuie sur l'expertise de l'AEFE et le projet d'établissement feuille de route pour la communauté éducative.

Méthodologie

Quatre thèmes conformes aux axes d'échange avec l'AEFE

- *Les effectifs et les structures pédagogiques*
- *Les ressources humaines*
- *Les investissements*
- *La sécurité financière*

La réflexion a été menée dans le cadre du Conseil d'Administration Elargi

- *24 novembre 2015 : Effectifs et structure pédagogique*
- *24 mars 2016 : Ressources humaines*
- *9 juin 2016 : Investissements et sécurisation financière*

Appels à contribution auprès de la communauté scolaire : Membres du CAE, Site internet et adresses mails dédiées.

Les effectifs et les structures pédagogiques

Quelles sont les attentes en termes de filières de formation ?

- *Vu la taille du lycée et le peu d'élèves concernés, la création de filières technologiques ou professionnelles n'a pas été retenues*
- *Les partenariats locaux sont pour l'instant difficiles à envisager sur les filières technologiques et professionnelles*
- *L'accompagnement individualisé des élèves doit être encore amélioré. Les outils de suivi individuel (PPRE, PPS, PAI) doivent être mieux utilisés – formation des personnels.*
- *L'accompagnement personnalisé au lycée doit être amélioré pour répondre aux besoins de chaque élève et développer l'autonomie.*
- *La filière L est toujours fragile. Enrichir la palette des enseignements spécifiques afin de répondre à des profils différents Arts, Langues, Mathématiques, droits et grands enjeux du monde contemporain*

De nouveaux publics peuvent-ils être accueillis ?

- Les effectifs sont contraints par les locaux entre 1000 et 1040 élèves
- La structure de la maternelle ne peut augmenter sous la pression au risque de diminuer à terme les possibilités d'accueil sur les autres niveaux.
- Répondre à la forte demande sur l'école primaire par un partenariat avec des écoles béninoises- Les mille pattes, les lapins bleus, les tisserins...
- Appliquer des règles conformes aux attentes de l'AEFE (Français, élèves issus du réseau)
- Compléter par des règles partagées concernant les autres publics.
Priorités : Européens, Béninois puis autres nationalités

Comment améliorer la politique des langues ?

La langue française :

- Vérifier la maîtrise de la langue française lors des recrutements
- Accueillir les élèves allophones en partenariat avec l'IFB – Evaluation, inclusion en classe individualisée
- Accompagner les élèves dont le français est uniquement la langue de scolarisation

Langues vivantes étrangères

- Poursuivre l'apprentissage de la langue anglaise à l'école primaire.
La question sur le bilinguisme dans un pays francophone est restée sans réponse.
L'échange avec l'AEFE sera nécessaire sur ce thème.
- Les réformes de l'apprentissage des langues doivent être accompagnées – formation des personnels
- Permettre à chaque élève de découvrir d'autres langues que l'anglais dès la 6ème : Allemand, Espagnol, Mandarin et Arabe

Le latin : Maintenir cet enseignement du collège au lycée

Les ressources humaines

Recrutements

Améliorer la qualité de la procédure de recrutement.

Mieux communiquer sur les profils de poste attendus pour de meilleures candidatures

Tests en amont de l'entretien avec la commission de recrutement

Grille d'évaluation

Faire appel à des professionnels

Investir dans les ressources humaines en proposant des rémunérations attractives pour un recrutement de qualité.

La commission tripartite de dialogue social doit être active chaque année pour une réflexion constructive sur le long terme.

Personnels enseignants

Favoriser le travail en équipe

- *Mission d'animation de l'équipe des EEMCP2*
- *Désigner des coordonnateurs de disciplines*
- *En l'absence d'EEMCP2 s'appuyer sur des enseignants « résidents »*

Améliorer les échanges entre le SCAC et l'APE autour des recrutements des personnels de différents statuts – Résidents et contrats locaux tout en respectant les textes en vigueur.

Prendre en compte les évolutions du statut des enseignants titulaires du MENESR afin de développer les missions de personnes ressources dans le domaine pédagogique et éducatif.

Mieux former en s'appuyant sur le Plan Régional de Formation et un Plan Interne de Formation.

- *Mesurer les besoins en formation des personnels*
- *Repérer les personnes ressources locales*
- *Evaluer l'impact d'une formation sur les pratiques des enseignants*
- *Développer les inspections en s'appuyant sur les IA-IPR, l'IEN*
- *Développer les visites conseils en s'appuyant sur les EEMCP2 et EMFE*

Remplacements des enseignants

Au primaire, créer un groupe de remplaçants disponibles et formés

Au secondaire :

- *Remplacement de courte durée – impliquer les équipes pédagogiques*
- *Remplacement de longue durée – Utiliser la procédure de recrutement*

Personnels non enseignants

- *L'équilibre entre missions externalisées et personnels doit être maintenu*
- *La formation des personnels non enseignants doit être une priorité du Plan Interne de Formation*

Rédiger un manuel des procédures concernant la gestion des ressources humaines avant la fin de l'année scolaire 2016/2017.

Investissements

L'établissement a les moyens de prévoir chaque année 100 MFCFA en investissement

La rénovation des anciens locaux est une priorité sur trois années : 2015 à 2018

- Salles de classe, infirmerie, salle informatique (mobilier), peinture extérieure
- La sécurisation électrique

La finalisation de l'aménagement des nouveaux locaux suite au projet immobilier

- Ascenseurs
- CDI
- Aménagement du parc scolaire et signalétique

Des investissements lourds

- Piscine
- Service de restauration
- Logements des professeurs

La maintenance des locaux doit être préventive et régulière

Sécurisation financière

Dans l'élaboration des budgets maintenir un excédent budgétaire prévisionnel de l'ordre de 300 MFCFA.

S'assurer de recettes suffisantes en suivant l'indicateur des effectifs par nationalités.

Faire un suivi régulier et exigeant des impayés.

Faire le suivi d'indicateurs qui permettent de suivre la stabilité financière de l'établissement

- Trésorerie
- Fonds de roulement exprimés en nombre de mois de fonctionnement et en nombre de mois de masse salariale.

3 mois de fonctionnement et 6 mois de masse salariale sont des valeurs en dessous desquelles l'établissement rentre dans une zone de risque financier.

Instaurer un véritable contrôle interne comptable avec un auditeur externe

- Impliquer le trésorier et le trésorier adjoint de l'APE dans le contrôle interne comptable
- Rédiger un manuel des procédures financières et comptables avant la fin de l'année scolaire 2016/2017.